
Opération 3 C : compostage dans les cantines des collèges

Sydevom de Haute Provence

Avenue Pierre Gassendi La Sève - ZA La Cassine

4310 Peyruis

[Voir le site internet](#)

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de l'Agenda 21 départemental et plus particulièrement l'action 4-2 « installation de compostage dans les cantines des collèges », l'Assemblée plénière du Conseil général des jeunes a validé le projet de l'Opération 3 C (Compostage Cantine Collège).

Ce projet consiste à mettre en place des installations de compostage des déchets alimentaires générés par les activités de restauration scolaire dans les établissements qui se sont portés candidats, à savoir :

- Collège Pays de Banon à Banon comptant 180 demi-pensionnaires
- Collège Maria Borrelly groupé à l'école Paul Martin à Digne-les-Bains comptant 440 demi-pensionnaires
- Collège Marcel Massot de La Motte-du-Caire comptant 80 demi-pensionnaires

Cette opération portée par le Département des Alpes de Haute-Provence a été mise en œuvre par un groupement solidaire incluant les associations (GESPER, CPIE, GAYA Communication et A Fleur de Pierre)

Elle se décline en trois phases :

- La première phase s'attache à réaliser un diagnostic (technique et humain) de faisabilité pour chacun des établissements concernés
- La seconde phase consiste à sensibiliser les élèves, les personnels de service à ce projet et de trouver des liens pédagogiques avec le monde enseignant
- Enfin, la troisième phase permet une communication globale autour du projet afin de le faire valoir, le faire connaître et le mettre en valeur

Le SYDEVOM compétent sur le territoire pour la dotation en composteurs a fourni le matériel (composteurs, bâches, outils...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette action a plusieurs objectifs :

-Accompagner les collègues volontaires dans une démarche globale de prévention et de compostage autonome des biodéchets du restaurant

-Sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à la prévention des déchets (compostage et gaspillage alimentaire)

-Suivre et évaluer les actions engagées dans le cadre de l'opération

- Tirer les enseignements et produire des outils permettant d'étendre la démarche sur les autres collèges du département

Résultats quantitatifs

3 collèges équipés

700 demi-pensionnaires sensibilisés au gaspillage alimentaire et au compostage des déchets de cantine

Déchets de cantine détournés estimés à 13 tonnes / an

Résultats qualitatifs

Le Département des Alpes de Haute-Provence prévoit d'équiper tous les collèges d'ici à 2018.

Soit 11 collèges pour une moyenne de 3 500 demi-pensionnaires

En équipant tous les collèges dotés d'une cantine, le Département estime pouvoir détourner à terme environ 140 tonnes par an de déchets de cantine

MISE EN OEUVRE

Planning

Collège de Banon

Diagnostic (réunions d'information, état des lieux, campagne test) : 2011-2012

Animation 1 : sensibilisation des élèves sur le temps de repas : novembre 2011

Définition des solutions de tri et compostage et réunions de restitution : courant 2012

Proposition de méthode et d'outils de suivi et d'évaluation des dispositifs : courant 2012

Animation 2 : sensibilisation des élèves sur le temps de repas : juin 2012

Mise en œuvre du compostage autonome au collège de Banon :

- septembre 2012 : mise en main de l'installation au préposé (déchets de préparation initialement)

- octobre 2012 : intégration de l'ensemble des déchets alimentaires

- décembre 2012 : retournement du 1er bac de compostage

Animation 3 : sensibilisation des élèves sur le temps de repas : septembre 2013

Collège de La Motte du Caire

Installation et mise en main au préposé : mars 2013

Pas de diagnostic préalable, le collège produit quelques dizaines de kg/sem de déchets alimentaires, soit un ratio inférieur à 100 g/repas selon les informations communiquées par l'établissement

Animation scolaire : juin 2014 (intervention du SYDEVOM)

Collège Borrely

Diagnostic : janvier à juin 2012

Animation : janvier à juin 2012

Mise en place du tri et compostage : septembre 2013

Moyens humains

SYDEVOM : 1 agent

CPIE : 2 animateurs (animation en classe et animation sur le temps de repas)

Autres associations : non communiqué

Moyens financiers

SYDEVOM investissement composteurs et divers matériels pour compostage : 9 800 €

Groupement d'associations : non communiqué

Moyens techniques

SYDEVOM :

Véhicule utilitaire

Bacs de compostage de 600 litres

Bacs de broyat de 600 litres

Groupement d'associations :

Non communiqué

Partenaires mobilisés

Collectivités

Collèges

Associations

ADEME

REGION PACA

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération pilote dans les 3 collèges a permis de tirer des enseignements et de montrer l'exemple pour reproduire l'action dans les autres collèges

Difficultés rencontrées

Groupement d'associations et de collectivités pour la réalisation du projet

Recommandations éventuelles

Composteurs : demander des échantillons avant d'installer la matériel. Les composteurs doivent être robustes et bien résister à toutes les opérations (retournements, démontage des portes...)

Il est nécessaire de s'assurer de la motivation certaine des personnes en charge des opérations (collecte des déchets, apports...)

Inscrire les missions liées au compostage dans la fiche de poste de l'agent

S'assurer d'un nombre suffisant de personnes référentes au projet pour le pérenniser en cas d'absence de personnel

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur